

APTITUDE LOGIQUE – Options A/L et Lyon

L'épreuve d'aptitude logique concerne les candidats admissibles issus des options littéraires A/L et Lyon.

L'interrogation d'aptitude logique est précédée d'une préparation de 30 minutes durant laquelle le candidat prend connaissance d'un **sujet principal** pouvant s'appuyer sur un texte contemporain ou non posant explicitement ou implicitement un problème logique et qui s'accompagne de plusieurs questions de nature quantitative. L'interrogation d'une durée de 30 minutes, se déroule face à deux examinateurs et comprend deux parties.

Dans une **première partie** d'une durée de 20 minutes environ, le candidat produit un bref exposé dans lequel il dégage et analyse les différentes problématiques soulevées par le texte, puis répond aux questions qui accompagnent le texte ainsi qu'à d'autres questions posées par le jury. Celles-ci, plus ou moins directement liées au texte, sont destinées à tester les capacités à raisonner avec rigueur et à effectuer des calculs simples sans calculatrice (comparaison de diverses grandeurs, cohérence des hypothèses formulées et interprétation des conclusions).

La **seconde partie** d'une durée de 10 minutes environ, consiste à résoudre un exercice pratique sans préparation à l'aide de techniques élémentaires, à interpréter les résultats obtenus et en vérifier la cohérence.

Aucune connaissance scientifique ou mathématique dépassant le niveau de l'enseignement secondaire n'est requise. Seules sont nécessaires l'aptitude logique y compris sous son aspect critique, et la capacité à poser convenablement un problème et mettre en œuvre des enchaînements logiques permettant de mener des calculs numériques simples.

Parmi les thèmes proposés au concours 2017, figurent :

- une étude sur les mariages parisiens à la fin du XIX^{ème} siècle : une micro-analyse quantitative (Annales de démographie historique- 1998) ;
- une étude du marché du travail au Québec (bilan de l'année 2013) ;
- une étude sur le seuil de pauvreté.

Sur les 25 candidats interrogés dans cette épreuve, la moyenne s'établit à 10,22 (stabilité par rapport à celle du concours 2016) et les notes s'étendent de 2 à 19. L'écart-type de 4,52 est du même ordre de grandeur que celui du concours 2016 et témoigne d'une forte disparité entre les résultats obtenus par les candidats.